La forêt et vous

MICHEL VERDOT

De la forêt publique à la forêt privée

Michel Verdot a fait toute sa carrière professionnelle à l'ONF. Depuis sa retraite, l'ancien ingénieur consacre une grande partie de sa vie à la forêt privée.



Michel Verdot ou la passion des forêts chevillée au corps. © Bernard Rérat

ans le paysage de la forêt française, Michel Verdot n'est sans doute pas une exception, mais une singularité certainement. Après avoir débuté sur le terrain comme simple garde forestier, il est devenu ingénieur forestier. À force de pugnacité, il a gravi beaucoup d'échelons au cours d'une carrière bien remplie à l'ONF. Mais cet homme, qui a voué sa vie professionnelle au service public, entretenait un discret penchant affectif pour la forêt privée.

Propriétaire en propre dans le Doubs, Michel Verdot a aussi la charge de gérant d'un groupement forestier familial. Lorsque l'heure de la retraite a sonné, la forêt n'a pas cessé de combler son existence. Et comme ses compétences en foresterie étaient reconnues, il a tout naturellement accepté des responsabilités au syndicat Fransylva Franche-Comté jusqu'à en devenir son président pour un mandat. Redevenu adhérent presque anonyme, il participe encore activement à la vie régionale de la forêt privée et n'hésite pas à apporter un conseil quand ses collègues le sollicitent. Car l'homme a beaucoup vu, expérimenté et appris. « J'ai eu la chance d'intégrer l'Office à sa création, à une époque de construction et de dynamisation de la gestion. Dans ces années-là, nous avions une certaine liberté d'action sur le terrain, ce qui nous autorisait à innover. C'est ainsi que j'ai fait planter du cèdre de l'Atlas sur des surplombs calcaires de la vallée du Doubs, cèdres qui s'avèrent aujourd'hui plus en station que le pin sylvestre. » Michel Verdot dit avoir aussi beaucoup planché sur la gestion du hêtre. Sa conclusion est qu'il est préférable, dans le contexte franc-comtois, de favoriser des hêtres à houppiers bien développés, aux fûts courts et sans contrainte de croissance, de manière à fabriquer du bois blanc et de qualité déroulage.

Praticien accompli

Désormais, Michel Verdot se consacre à la gestion de ses forêts et à celles du GF familial. À titre personnel, il possède une quinzaine d'hectares en deux tenants, l'un constitué d'un taillis sous futaie chêne-charme, l'autre d'une futaie régulière de sapin et d'épicéa. Le groupement forestier familial qu'il gère totalise une cinquantaine d'hectares dont 40 hectares en un seul massif.

Cet ancien taillis sous futaie, qu'il estime « très pauvre », n'est pas vraiment aidé par la nature : il est assis sur des sols hydromorphes, séchards et acides. « Quelques anciennes plantations de sapin pectiné régénèrent magnifiquement. Malheureusement, les cervidés ont la dent dure, j'ai donc décidé de laisser vieillir tranquillement le peuplement sans interventions sylvicoles tant que les cerfs seront présents. »

L'ancien ingénieur met un point d'honneur à gérer de A jusqu'à Z ses forêts. En commençant par l'élaboration du PSG qu'il a lui-même rédigé. Les dégagements de semis? Ils ne lui font pas peur! Les martelages? Il les dirige en famille. Après cubage et estimation de la valeur des lots, il contacte lui-même des acheteurs potentiels. «Je mets systématiquement en concurrence aux moins trois entreprises que je cible en fonction des essences à récolter. »

La juste rémunération d'un long travail

Des exploitants forestiers et des scieurs, si possible locaux et pour une transformation supposément nationale, constituent son portefeuille clients. Cependant, Michel Verdot garde les pieds sur terre et n'entend pas brader l'œuvre que ses prédécesseurs ont mis des années à édifier. « Si guelques-uns cèdent des bois à des exportateurs sur l'Asie, ce n'est pas de gaieté de cœur, c'est simplement pour des raisons commerciales de juste valorisation de nos produits. »

Alors, pour avoir une vraie appréciation de la valeur des grumes ou des rondins mis en marché sur pied, il les cube par qualité bord de route lors de réceptions contradictoires avec les acheteurs. Mais attention, ce mode opératoire n'est pas à la portée du débutant en foresterie. Il requiert en effet du temps et surtout des connaissances très pointues en utilisations et débouchés des bois, sur l'état des marchés et sur le contact avec des acheteurs fiables en paiement, et sérieux en exploitation de la coupe qui leur revient.

Ces compétences engrangées tout au long de sa carrière, puis avec les instances régionales de vulgarisation forestière de la forêt privée, Michel Verdot a voulu les transmettre en participant au développement de la formation





des propriétaires. D'où sa présence au Cetef de Franche-Comté, une structure qu'il dit particulièrement apprécier pour son esprit d'ouverture et ses possibilités d'échanges.

Quel avenir pour nos forêts?

Bien entendu, il suit avec attention les conséquences des changements climatiques. « Mon idée est que la forêt française est riche d'une grande diversité et qu'il faut tirer parti des essences existantes en donnant la possibilité aux peuplements d'exprimer leur capacité de résilience. Mais restons modestes, observons avec attention la nature et sachons en puiser la quintessence sans la bousculer.»

Le Franc-Comtois évoque le mélange des essences -« très difficile à conduire » –, l'abaissement des densités pour augmenter la biodiversité, la présence d'essences ayant seulement un intérêt écologique, biologique... « Je crois en la plasticité du sapin pectiné qui pourrait, dans certains cas, se substituer à l'épicéa commun et même au hêtre en basse altitude où je trouve qu'il réagit bien.»

Le robinier retient aussi son attention, un fléau pour les forestiers d'antan mais dorénavant une « nouvelle » essence intéressante. De même le pin noir d'Autriche, « ce mal aimé des gestionnaires », devrait être considéré différemment. Mais il l'admet, si les températures continuent de monter, il faudra se résoudre à bouleverser nos vieux paradigmes.

Enfin, Michel Verdot nous fait part de deux autres préoccupations. « Il existe une foultitude d'aménités de la forêt non rémunérées aux propriétaires privés : paysage, accueil, air pur, filtration de l'eau... Et je le regrette au moins pour le rôle de fixation du carbone. Et dans le même temps, l'impact de la demande sociétale sur le droit de propriété nous impose des contraintes toujours plus fortes. » On le voit, l'ancien ingénieur forestier n'en finit pas de se passionner pour la forêt.